

# BD CARTHAGE

## Description

<b>Thème</b>	Milieux aquatiques et humides
<b>Résumé de la donnée</b>	La BD CARTHAGE est une base de données sur la CARTographie THématique des AGences de l'Eau et du Ministère chargé de l'environnement, elle est le référentiel du réseau hydrographique français. Cette base de données décrit, codifie et normalise la description des cours d'eau, des bassins versants, des lacs et autres entités hydrographiques de surface, et sert de référentiel de base pour la création d'autres données sur les milieux aquatiques et humides (par exemple les zones de frayères).
<b>Emprise géographique</b>	France métropolitaine
<b>Mise à jour et référence temporelle</b>	La BD CARTHAGE a été créée en 1995. La dernière version date de 2013. Cette base de données est mise à jour par l'IGN suite aux demandes des Agences de l'Eau, selon un cycle annuel.
<b>Type</b>	Vecteur
<b>Résolution spatiale</b>	1/50 000ème
<b>Système(s) de projection</b>	RGF93/Lambert 93

## Accès

<b>Accessibilité</b>	<b>Tarification</b> : Gratuit <b>Contraintes d'accès et d'utilisation</b> : Licence libre.
<b>Producteur de la donnée</b>	IGN et agences de l'eau
<b>Adresse internet</b>	<a href="http://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/BDCarthage/FXX/2013/">http://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/BDCarthage/FXX/2013/</a> [1]
<b>Format de la donnée</b>	Shapefile, MIF/MID, ArcInfo Export

## Utilisation dans le cadre de la TVB

**Echelle(s) d'utilisation** Régionale, Départementale, Intercommunale, PN / PNR

**Éléments utiles pour la TVB pouvant être identifiés** **Milieux identifiables**

- **Milieux aquatiques** : la BD CARTHAGE permet de cartographier les sous-trames des milieux aquatiques, grâce aux classes "Cours d'eau", "Point eau isolé", "Tronçon hydrographique" ou encore "Zone hydrographique".
- **Milieux humides** : cette base de données peut permettre d'identifier les zones humides potentielles associées aux cours d'eau, en effectuant par exemple un croisement avec la BD ALTI.
- **Milieux littoraux** : la classe "Laisse" permet d'aider à cartographier les sous-trames des milieux littoraux. Elle distingue les laisses rocheuses, non rocheuses et artificielles.

### Éléments de fragmentation identifiables

La classe "Noeud hydrographique" permet de cartographier les barrages avec ou sans ouvrages de franchissement et les autres types d'ouvrages (par exemple les portes de gardes).

**Avantages** Sa typologie est plus performante que la BD TOPO en ce qui concerne les masses d'eau superficielles. De plus, même si elle est produite à une échelle du 1/50 000ème, elle est compatible avec la plupart des bases de données utilisables au 1/25 000ème.

**Limites** La BD CARTHAGE a une échelle d'utilisation moins précise que celle de la BD TOPO. Elle n'est pas adaptée à une utilisation locale, car le tracé du réseau est peu précis et peu dense. Les cours d'eau représentés en couche surfacique sont parfois fictifs : la base de données est parfois non représentative de la réalité, notamment aux échelles locales. La géométrie associée aux objets (cours d'eau et autres) nécessite parfois un travail complémentaire de photo-interprétation pour délimiter leur emprise au sol. De plus, il y a souvent des doublons avec la BD TOPO, et certains cours d'eau présents dans la BD TOPO ne figurent pas dans la BD Carthage. Enfin, il peut y avoir un décalage avec les fonds du Scan 25 ou de la BD ORTHO.

## Cas d'utilisation

La BD CARTHAGE a notamment été utilisée dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de la région Auvergne. Les documents sont disponibles sur le site extranet du SRCE, sur le site : <http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/le-projet-de...> [2]

Cette base de données a également été utilisée dans certains SCoT, comme celui de Caen-Métropole.

**URL source:** <http://trameverteetbleue.fr/outils-methodes/donnees-mobilisables/bd-carthage>

## Liens

[1] <http://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/BDCarthage/FXX/2013/>

[2] <http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/le-projet-de-srce-auvergne-soumis-a65.html>